Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2014) **Heft:** 2041

**Artikel:** Cartels: curieux combat de Chambres : comment l'immobilisme

triomphe au Parlement

**Autor:** Tille, Albert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1012748

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

qu'elle a mis en évidence le fait que les plus grandes banques, dans tous les pays, sont devenues trop grandes pour faire faillite (too big to fail). Les Etats – directement par les fonds publics ou indirectement par le biais de leur banque centrale – ont dû «investir» des centaines de milliards de francs pour aller à leur rescousse et éviter l'implosion de tout le système – comme ce fut trop largement le cas au cours de la crise des années 1930.

Sur le moment, tout le monde ou presque a convenu que, dans l'urgence, il n'y avait pas d'autres mesures à prendre. Mais ce moment de crise passé, il faudrait revoir tout cela et procéder aux changements indispensables pour qu'une telle situation ne se reproduise plus. Ce fut manifestement plus facile à dire que ce ne l'est à faire!

Le <u>Fonds monétaire</u> <u>international</u>, qui ne se caractérise habituellement pas par un réformisme ravageur, vient de s'en émouvoir. Les grandes banques sont devenues encore plus grandes de sorte que le risque systémique s'est accru plutôt que réduit.

### **Curiosité helvétique**

En réalité, la principale réforme, essentielle il est vrai, serait de fixer dans la loi que les banques doivent disposer de 20 à 25% de fonds propres sur tous les crédits qu'elles accordent.

Cette exigence conduirait les grandes banques à devenir plus prudentes car le risque qu'elles courraient en cas de faillite du débiteur serait beaucoup plus lourd à supporter. La rentabilité des titres bancaires en serait sérieusement diminuée – ce qui réduirait notablement l'engouement que cette branche exerce auprès des détenteurs de capitaux...

Malheureusement, en l'état du dossier, les réformes en cours,

non négligeables, restent en deçà de ce qui serait requis pour supprimer le risque systémique évoqué ci-dessus.

Ce constat ne renforce en rien l'intérêt de l'initiative sur la monnaie pleine. Quoi qu'en disent ses concepteurs, elle ne résoudrait aucun des problèmes posés.

Appliquée seulement en Suisse, elle isolerait le pays du système financier international. La Suisse serait très facilement contournée. La monnaie pleine ne changerait évidemment rien à l'ordre international existant – aussi insatisfaisant soit-il. Tout au plus, le pays serait vu comme une curiosité et les entreprises qui sont venues ici depuis des années et des décennies ne tarderaient pas à s'en détourner.

Avec ses avantages et ses inconvénients, la mondialisation est une réalité totalement incompatible avec la *«monnaie pleine»*. Avec nos excuses, <u>Emil!</u>

## **Cartels: curieux combat de Chambres**

Comment l'immobilisme triomphe au Parlement

Albert Tille - 10 juin 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25914

Le projet de renforcement de la loi sur les cartels (DP 1932) pour combattre l'îlot de cherté helvétique est aujourd'hui en panne, immobilisé par une béante opposition entre les deux Chambres du Parlement

fédéral.

Il est pourtant parti en fanfare il y a deux ans. L'envolée du franc suisse dès 2008 n'avait pas provoqué la baisse des prix à l'importation qui aurait dû en résulter. Les consommateurs proches des frontières se sont aperçus de l'écart grandissant et béant entre les prix suisses et ceux de France, d'Allemagne et d'Italie. Ecoutant la révolte des consommateurs (DP 1924),

le Conseil fédéral a accéléré la réforme fondamentale de la loi sur les cartels qui était à l'étude. A la modification de l'organisation du contrôle de la concurrence, à l'alignement sur les pratiques européennes en interdisant les cartels, il a ajouté la lutte contre les ententes verticales, des fabricants aux distributeurs en passant par les intermédiaires par-dessus les frontières.

L'audacieuse réforme du Conseil fédéral a été déposée, mais entre-temps la révolte des consommateurs s'est apaisée. Le franc stabilisé par la Banque nationale, l'indice des prix qui ne bouge pas depuis six ans ont fait disparaître la grogne contre l'îlot de cherté. Les énormes différences entre les prix suisses et étrangers subsistent bel et bien, mais Stefan Meierhans, le surveillant des prix, semble aujourd'hui bien seul à s'en préoccuper. Le choix des consommateurs, surtout de ceux qui sont aisés, n'est quère dicté par le prix (DP 2038). Le

slogan «Achetez suisse» fait mouche.

L'éphémère pression politique des consommateurs ayant disparu, les lobbies défenseurs des cartels ont repris la main au Parlement. L'alliance entre l'Usam et l'Union syndicale (DP 2013) a fait des miracles au Conseil national et nous offre un curieux spectacle politique. Largement accepté par 25 voix contre 9 au Conseil des Etats en mars 2013, le renforcement de la lutte contre les cartels est sèchement rejeté au Conseil national par 106 voix contre 77. Et le combat se poursuit. Sans débat, le Conseil des Etats maintient sa position. Si le National persiste dans son refus, la réforme est enterrée.

Une pareille différence de scores entre les deux Chambres est inhabituelle.

Au Conseil des Etats, l'opposition à la loi a été menée par l'UDC, quelques PDC, peutêtre de rares PLR et un seul PS, par ailleurs président de l'Union syndicale suisse. Au Conseil national, le vote électronique permet d'être plus précis. L'entrée en matière a été rejetée à l'unanimité par 55 UDC et 9 PBD. Elle l'a été par une écrasante majorité des Verts de 11 contre 4, et plus modestement par le PDC à 16 contre 12.

Du côté des partisans de la loi, on trouve la totalité des 10 Verts libéraux, une large majorité du PS, 33 contre 6, ainsi que 18 PLR contre 9.

Notons encore, pour ajouter une note inattendue, la création d'un *Röstigraben* à propos des cartels au Conseil national. Seuls 17 francophones, en gros un tiers d'entre eux, ont refusé l'entrée en matière en comptant, bien sûr, les 10 UDC unanimes. Cette différence de sensibilité a été particulièrement nette chez les écologistes où 3 des 4 dissidents favorables à la lutte contre les cartels étaient francophones.

# Les sports d'hiver vont bien... jusqu'à quand?

Le réchauffement climatique rendra plus aléatoire la pratique du ski vers 2050

Jacques Guyaz - 15 juin 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25928

Les statistiques des <u>nuitées</u> hôtelières en Suisse durant la saison d'hiver qui s'étend de novembre à avril sont plutôt bonnes, avec une hausse de 0,9% par rapport à l'année précédente.

Bien sûr ces statistiques ne font pas la différence entre voyages d'affaires, déplacements professionnels et séjours touristiques, mais la division de la Suisse en 13 régions touristiques permet d'affiner la vision. La hausse est spectaculaire à Genève (+4,5%) et à Bâle (+2,2%), mais il s'agit sans doute avant tout d'affaires et de travail. Pour les sports d'hiver, la progression est sensible